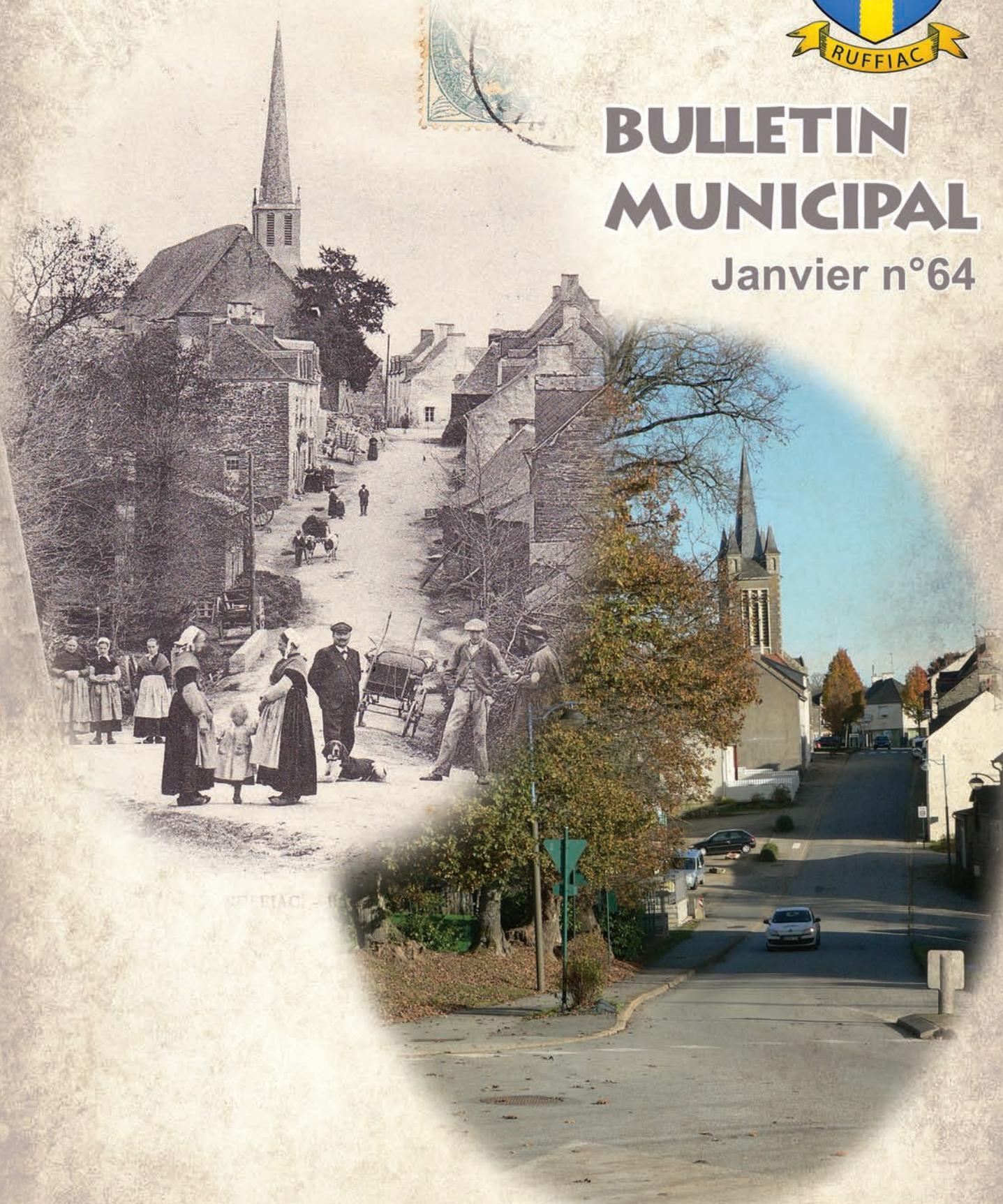


RUFFIAC



**BULLETIN
MUNICIPAL**
Janvier n°64





Sommaire

 MOT DU MAIRE	3
 ETAT CIVIL	4
 MÉDAILLÉS DU TRAVAIL	5
 INFORMATIONS PRATIQUES	6 à 9
 LA VIE COMMUNALE	
Les réalisations	10
Les travaux en cours	10 à 11
Echos du conseil municipal	12 à 15
 LA VIE MUNICIPALE	
Historique du presbytère	16
Cérémonie de commémoration du 11 novembre	16
Semaine bleue	17
Parc éolien	17
 LA VIE INTERCOMMUNALE	
Bilan semaine bleue	18
Fonds d'aide communautaire aux associations	19
Cyber base	19
Jeunesse	20 à 21
Service public d'assainissement non collectif	21
Vidange des dispositifs d'assainissement	22
Actualités des déchets	23 à 24
 LA VIE ASSOCIATIVE	
Ruffiac Malestroit Foot	25
Espérance Basket	25
Vélo Club Ruffiacois	26
Club de Gym	26
UNACITA	27
Cub des joyeux Ruffiacois	28
Les Amis du Prieuré	28
Les Amis de Saint-Jacques	28
Ecole Sainte-Anne	29 à 30
L'atelier Pas à Pas	31
Maison Familiale du Val d'Oust	31
Pourquoi Pas	32
Forlane	32
 LA MÉDIATHÈQUE	33 à 34
 CHANSON	
Dans la ville d'Angers... ..	35



MOT DU MAIRE



Une nouvelle année vient de s'écouler et l'équipe chargée de la conception du bulletin municipal vous propose l'édition de janvier 2015.

Vous y trouverez les actions réalisées :

- ▶ Réfection des voiries communales,
- ▶ Site internet que je vous incite à consulter,
- ▶ Réfection du pont de la Sourigaie,
- ▶ Mise en sécurité au lotissement des Yassons,
- ▶ Divers travaux de mise aux normes et de sécurité.

Et celles qui sont en cours :

- ▶ Panneaux signalétiques des villages,
- ▶ Réhabilitation du presbytère (plan ci-après),
- ▶ Les logements « Armorique Habitat » (5T3 et 3T2),
- ▶ Numérotation des villages,
- ▶ Aménagement de l'espace cinéraire avec construction de WC publics.

Ainsi que le travail des élus et des informations sur la vie associative.

Néanmoins, nous avons été et nous continuerons d'être rigoureux sur nos dépenses malgré la bonne santé de nos finances ; l'Etat se désengageant de plus en plus des collectivités, il nous faut sans cesse nous adapter à ces nouvelles mesures, transferts de charges sans compensation.

Cette année a été marquée par l'approbation du Plan Local d'Urbanisme qui nous donne une orientation jusqu'à l'horizon 2020. Le règlement de ce PLU est consultable soit au secrétariat de la mairie soit sur le site www.ruffiac.fr. Merci à tous ceux qui ont participé à ce projet.

La taxe d'aménagement s'appliquera à partir de janvier 2015, cette taxe remplace et annule la taxe locale d'équipement.

Dans ce bulletin, vous retrouvez également quelques informations concernant les parcs éoliens, des informations communautaires diverses, dont les travaux de restructuration de la déchetterie de Ruffiac. La CCVOL a engagé une étude stratégique et financière en trois étapes : élaboration d'un schéma de mutualisation, réalisation d'un pacte fiscal et financier, réflexion

quant au positionnement de la CCVOL dans le cadre de la réforme territoriale.

Compte tenu de la diminution du nombre de médecins en milieu rural, et le départ en retraite du Docteur TANGUY fin 2015 nous avons entamé des démarches pour son remplacement en collaboration avec les professionnels de santé.

Je tiens à remercier vivement tous les artisans, commerçants et exploitants agricoles, forces vives de la commune, ainsi que les associations qui s'impliquent pour offrir des services, animer la vie des Ruffiacois, et améliorer notre cadre de vie ; j'en profite par la même occasion pour féliciter tous les bénévoles qui s'investissent et donnent de leur temps ainsi que les membres du CCAS.

Bienvenue à Mr. Et Mme. Bertin, qui viennent de s'installer en lieu et place du Tiki (café bar tabac) sous l'enseigne le RUFFIAC.

Nous comptons deux nouveaux artisans sur le territoire : M. Eric BERTIN, Domaine des Métairies, poseur de cheminées et M. Damien GASCHIN, St Jean des Bois, artisan électricien.

Je souhaite la bienvenue aux familles nouvellement installées sur la commune. L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour présenter à chacun d'entre vous ainsi qu'à toute la population ruffiacoise nos vœux de bonheur, santé et réussite pour cette nouvelle année.

A noter dès à présent les élections de vos conseillers départementaux (anciennement conseillers généraux) en mars 2015. Suite à la réforme territoriale, un nouveau découpage des cantons a été arrêté ; la commune de Ruffiac faisant parti désormais du canton de Moréac.

Je terminerai en remerciant toutes les personnes qui m'entourent au quotidien, les élus, le personnel des services techniques, administratifs et sportif.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui ont traversés des moments difficiles ou de doute cette année. Que 2015 vous apporte réconfort et courage.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette année 2015.

Le Maire,
Thierry GUÉ.



ETAT CIVIL 2014

NAISSANCES

Le 05 février

Eloïse OLLIVIER, Impasse de la Croix des Brûlons

Le 28 février

Emy PUISSANT, le Prieuré

Le 25 avril

Margot DUBOIS, 22 rue du Sacré Coeur

Le 26 mai

Héloïse GUILLOUCHE, le Haut Pérué

Le 08 juin

Kélia NOËL, la Hattaie

Le 11 juin

Anaé JOLLY, le 11/06/2014, les Aulnais

Le 13 juillet

Riwan RENAUDIN, le 13/07/2014,
13 lotissement des Ormes.

Le 27 juillet

Thomas BILLAUD, Digoit

Le 15 août

Baptiste MARTIN, la Grée

Le 23 août

Mylana HOUEIX, Saint-Jean des Bois

Le 29 août

Aubin RÉGENT, Ker Avel

Le 13 novembre

Aidan CAUSEY BIGOIN, la Souricaie

Le 19 novembre

Amélie & Alexis BOTTNER, Tréleu



MARIAGES

Le 28 juin

Luc LE GOFF & Stéphanie GUÉHO

Le 02 août

Christophe LOUËT & Marina MENEUX

Le 27 septembre

Jérôme DAVID & Emmanuelle GAYET



DECES

Le 12 janvier

Marie-Louise TEXIER, 96 ans, la Ville Oyard

Le 08 février

Raymond AYOUL, 89 ans, les Landriais

Le 25 mars

Louis GICQUEL, 91 ans, 12 rue du Pont des Moines

Le 06 avril

Madeleine MOÏSE veuve ANNÉE, 89 ans, 9 rue de la Poste

Le 09 avril

André SYLVESTRE, 70 ans, la Rivière

Le 08 mai

Anne RUBEAUX veuve MOUSSARD, 89 ans, la Rivière

Le 09 juillet

Marie-Noëlle ORIO épouse DUBOURG, 50 ans, 16 rue de la Poste

Le 14 juillet

Bernard LOUET, 63 ans, la Boulaie

Le 23 juillet

Alphonse POYAC, 87 ans, Gaincru

Le 14 août

Deborah MC CARTHY, 56 ans, le Prieuré

Le 02 novembre

Paul ROLLAND, 75 ans, la Rivière

Le 16 novembre

Thérèse TOUZE veuve MAUVOISIN, 83 ans, Lodineu





MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

MEDAILLES DU TRAVAIL

Promotion des 1er janvier et 14 juillet 2014

► Argent

- DANY Patrice – Chauffeur porte-engin, CHARIER T.P.
- RICHARD Jean-Pierre – Conducteur d'appareils, BCF LIFE SCIENCES.



► Vermeil

- GUILLAUME Yvonne – Agent de fabrication, FAURECIA INTERIEUR INDUSTRIE.
- GUILLAUME Joël – C.A.I.C., BCF LIFE SCIENCES.
- POYAC Patrick – Ouvrier d'usine, LABORATOIRES YVES ROCHER.

► Or

- HOUEIX Michel – Technicien d'exploitation informatique, LABORATOIRES YVES ROCHER.
- JEGO Denis – Opérateur UEP-Cariste, PSA PEUGEOT CITROEN – SITE DE RENNES.

MEDAILLES D'HONNEUR AGRICOLE

Promotion des 1er janvier et 14 juillet 2014

► Argent

- RIAUD Marie-Agnès – Opératrice 2ème transformation, GROUPE GAD S.A.S.
- LE GAL Chantal – Agent de production, PEP (Groupe CECAB).

► Or

- MORIN Bruno – Ouvrier d'usine, GROUPE GAD S.A.S.

► Vermeil

- LE GAL Chantal - Agent de production, PEP (Groupe CECAB).

MEDAILLE REGIONALE, DEPARTEMENTALE ET COMMUNALE

Promotion des 1er janvier et 14 juillet 2014

► Argent

- BONNO Catherine – Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER de CARENTOIR.



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE 02.97.93.73.42

Jours et heures d'ouverture au public :

Du mardi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Le samedi de 09h à 12h.

Permanences du Maire et des Adjointes :

Sur rendez-vous.

LA POSTE 02.97.93.72.78

- Du mardi au vendredi de 9h à 12h.

TARIFS GARDERIE PERISCOLAIRE 2014/2015

- 1.00 € la ½ heure.



VACANCES SCOLAIRES

- ▶ Noël : du 22 décembre 2014 au 02 janvier 2015
- ▶ Vacances d'hiver : du 9 au 20 février 2015
- ▶ Vacances de printemps : du 13 au 25 avril 2015
- ▶ Vacances d'été : à partir du 4 juillet 2015

MEDIATHEQUE 02.97.93.73.71

Permanences à la Maison P. Lorès :



Jours	Mardi*	Mercredi	Vendredi	Samedi
Horaires	16h30-18h30	15h-16h30	16h30-17h30	10h-12h

**fermé pendant les vacances scolaires*

TARIFS 2015 - LOCATION SALLE POLYVALENTE

▶ Associations et particuliers locaux :

Associations : animations ou repas	88 €
Occupation de la salle omnisport sans mise en place de la protection du sol	30 €
Occupation de la salle omnisport avec mise en place de la protection du sol	50 €
Chaque association ruffiaquoise bénéficiera d'une location gratuite par an	
Un repas avec cuisine	220 €
Deux repas avec cuisine	340 €
Un repas sans cuisine	
Soirée (chambre froide uniquement)	150 €
Mariage - 1 repas :	380 €
- 2 repas :	440 €
Salle disponible de 14 h la veille à 10 h le lendemain	
Vin d'honneur	60 €
Réunion, après obsèques si repas	60 €

Pour le repas annuel des « classes », le Conseil municipal décide d'appliquer le tarif de 88 €.



INFORMATIONS PRATIQUES

► Associations et particuliers extérieurs :

Associations : animations ou repas	220 €
Un repas avec cuisine	285 €
Deux repas avec cuisine	415 €
Soirée (chambre froide uniquement)	200 €
Mariage - 1 repas :	445 €
- 2 repas :	505 €
Salle disponible de 14 h la veille à 10 h le lendemain	
Vin d'honneur	115 €
Réunion, après obsèques si repas	115 €
Cours de gym – yoga... la séance	15 €

- Ventes (la journée) 100 €
- Cauton (demandée à la réservation, y compris aux associations) 1000 €
- Versement pour annulation tardive : 50% du prix de la location

TARIFS 2015 - CONCESSIONS CIMETIERE

Concession traditionnelle pour 2 M² de terrain :

- Pour 15 ans : 74 €
- Pour 30 ans : 143 €
- Pour 50 ans : 212 €

Emplacement pour caverne :

- Pour 15 ans : 52 €
- Pour 30 ans : 106 €
- Pour 50 ans : 158 €

Case du columbarium :

- Pour 15 ans : 74 €
- Pour 30 ans : 143 €
- Pour 50 ans : 212 €

DETECTEURS DE FUMEE

A compter du 8 mars 2015, afin de prévenir les départs de feu, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée. L'achat et l'installation seront à la charge du propriétaire, le remplacement des piles et des détecteurs défectueux à la charge de l'occupant.



INFORMATIONS PRATIQUES

BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'article 18 de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage, « les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeuble d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : - Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 19h30, - Les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h, - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. »

AGENDA 2015

Dates	Manifestations
24-25-30-31 janvier	Représentations théâtrales
14 mars	Repas Vélo Club Ruffiacois
22 et 29 mars	Elections départementales
03 mai	Fête de la Chapelle Saint-Jacques
14 mai	Repas du CCAS
13 juin	Cochon grillé organisé par l'OGEC
13 et 14 juin	Randonnée VTT

AUTORISATIONS D'URBANISME

Permis de construire
(concernant uniquement le logement)

Maisons neuves	5
Extension	1
Rénovation	2

Nouveaux Artisans, Commerçants

► Bar-Tabac « le Ruffiac »

Depuis fin juillet, Patrick BERTIN a repris le bar-tabac.

9, Place de l'Eglise - RUFFIAC

Jours et heures d'ouverture :

▷ Du mardi au samedi de 7h à 13h30 et de 15h30 à 20h. ▷ Le dimanche de 8h à 13h. Fermeture hebdomadaire le lundi.

► Electricité générale

Damien GASCHIN vous propose des travaux d'électricité générale (dépannage, installation et rénovation) ainsi que la vente, dépannage et réparation de votre électroménager.

Saint- Jean des Bois - RUFFIAC - Tel : 06.83.71.77.26 - courriel : atelierelectrodepannage@orange.fr

► Cheminées BERTIN

Spécialiste depuis 15 ans, Eric BERTIN vous propose la création, pose et rénovation de vos cheminées, ainsi que la pose de poêle à bois ou à pellets.

12, Domaine des Métairies – RUFFIAC

Tel : 06.89.77.68.51 / 02.97.74.41.68 - Courriel : eric.bertin2@orange.fr - Site internet : www.chemines-bertin.fr



FRELON ASIATIQUE



Le frelon asiatique a été introduit en France en 2004 et son aire d'extension n'a cessé d'augmenter constituant une réelle menace pour les abeilles domestiques. C'est en 2011 que l'on a vu l'arrivée du frelon asiatique sur l'ensemble de la Bretagne. En 2013, 500 nids ont été découverts en Bretagne dont 235 sur le Morbihan. La vitesse de propagation est spectaculaire (100 km/an).

Par arrêté du 26 décembre 2012, l'Etat a classé le frelon asiatique dans la liste des dangers sanitaires de 2ème catégorie pour l'abeille domestique. La lutte est ainsi fortement conseillée et il n'y a pas de financement de l'Etat.

Bilan provisoire au 4 novembre 2014 :

- 820 nids sur 186 communes ont été recensés et en grande partie détruits sur le Morbihan.
- Dans 7 communes, la présence de frelons asiatiques a été signalée sans découverte de nid.
- Au total, la présence de frelons asiatiques a été signalée sur 193 communes soit 74 % du territoire (50 % en 2013).

Lors de la réunion du comité de pilotage «Frelon asiatique», la FDGDON a envisagé pour 2015 deux actions : la destruction des nids et le piégeage des fondatrices.

1. La destruction des nids.

Un référent Frelon asiatique sera nommé dans chaque commune, qui sera l'interlocuteur privilégié des administrés pour toute question liée au Frelon asiatique. Ce référent sera formé gratuitement par la FDGDON 56.

► Période de destruction : du 1er mai au 15 novembre 2015.

► Financement de la destruction.

En 2015, le Conseil Général du Morbihan versera, sur justificatif, une subvention pour la destruction des nids de frelon asiatique à hauteur de 50 % de la dépense, dépense plafonnée comme suit en fonction de la hauteur du nid :

- < à 8 mètres : 110 €
- De 8 à 20 mètres : 140 €
- > 20 mètres : 200 €
- > 15 mètres avec nacelle : 400 €

2. Le piégeage.

Dans le cadre de l'action envisagée, l'accent sera mis sur le piégeage des fondatrices au printemps.

Ce piégeage sera mis en oeuvre du 15 février au 1er mai, par les particuliers suite à information par la mairie et surtout par les apiculteurs via le GDS agricole et le Syndicat des apiculteurs. Au-delà de cette date, les pièges devront être retirés.

(source FDGDON, 16.12.2014).



LA VIE COMMUNALE

Les réalisations

• Travaux du pont de la Souricaie

Le démarrage des travaux a eu lieu le lundi 8 septembre 2014 pour une durée d'environ 1 mois. Pour rappel, le coût de ces travaux s'élève à 31 000 € HT subventionnés à hauteur de 40 % par le Conseil général.



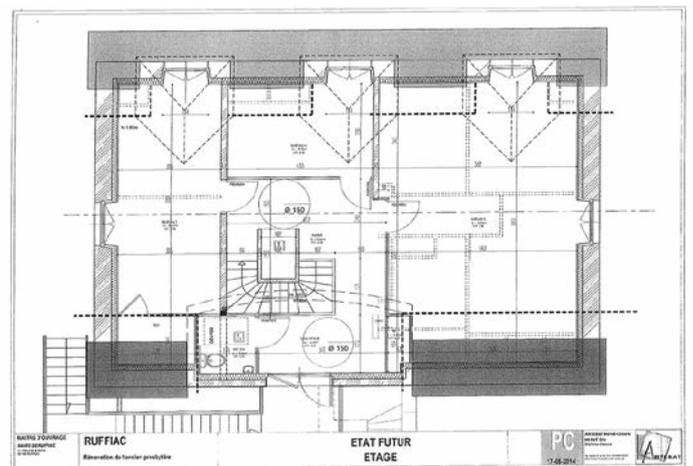
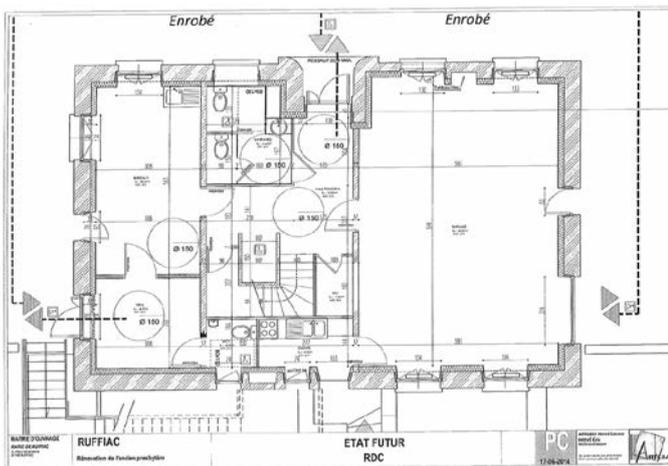
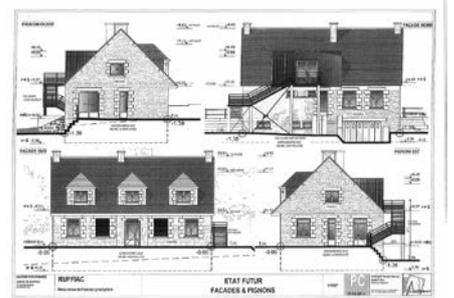
• Mise en sécurité au lotissement des Yassons

La société COLAS a installé récemment deux coussins berlinois afin de ralentir la vitesse des usagers. Pour rappel, dans les lotissements, la vitesse est limitée à 30 km/h. Une ligne de stop a également matérialisée au sol.

Les travaux en cours

• Réhabilitation du Presbytère – Attribution du marché

Le Conseil municipal valide l'avis de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie à deux reprises le 12 août 2014 pour l'ouverture des plis et le mardi 9 septembre 2014 pour analyser l'ensemble des 63 dossiers reçus et a retenu, comme étant les offres économiquement les plus avantageuses, celles des entreprises suivantes :



- Lot n° 01 – Gros OEuvre : Entreprise MAM sise 17 rue de la mairie – 56220 LIMERZEL - pour un montant de 36 040.18 € HT
- Lot n° 02 – Charpente – Menuiserie : Entreprise Dani BEAUCHAMP sise à Gaincru – 56140 RUFFIAC - pour un montant de 56 423.96 € HT
- Lot n° 03 – Couverture : Entreprise CHATEL sise 25 allée de la Mare Brisset – 56200 LA GACILLY – pour un montant de 22 300 € HT
- Lot n° 04 – Cloisons Isolation : Entreprise NICOL Père et Fils sise ZA de Beg Runio – 56560 QUEVEN - pour un montant de 22 716.80 € HT

LA VIE COMMUNALE

- Lot n° 05 – Faux-Plafonds : Entreprise ART PLACSYSTEM sise ZA du Poteau, 5 bis Bourseul – 56890 SAINT-AVÉ - pour un montant de 7 881.96 € HT
- Lot n° 06 – Faience – carrelage – revêtement de sols : Entreprise NICOL Père et Fils sise ZA de Beg Runio – 56560 QUEVEN - pour un montant de 22 329.77 € HT
- Lot n° 07 – Peinture : Entreprise JL DEBAYS sis La Pierre aux Bassins 56140 PLEUCADEUC - pour un montant de 13 159.43 € HT
- Lot n° 08 – Serrurerie – escalier métallique extérieur : Entreprise METAL PERFORMANCES sise ZI le Chénot – 56380 BEIGNON - pour un montant de 11 560.66 € HT
- Lot n° 09 – Elévateur PMR : Entreprise PA Automatismes sise 21 rue de Verdun – 22190 PLERIN - pour un montant de 22 700.00 € HT
- Lot n° 10 – Electricité - VMC : Entreprise BOCHER-LEROY sise 5 rue Francis Deniaud – 35600 REDON - pour un montant de 21 886.00 € HT
- Lot n° 11 – Plomberie – chauffage PAC : Entreprise SARL BROCELIANDE sise PA du Val d'Oust – 56140 SAINT-ABRAHAM – pour un montant de 20 341.56 € HT

Coût total des travaux : 256 300.14 € H.T. (maîtrise d'oeuvre : 22 370 € H.T.), subventionnés à hauteur de 70 %.

Les travaux ont débuté mi-novembre et dureront environ huit mois.

Cet espace, composé de plusieurs salles de réunion et accessible PMR, sera un lieu de rencontres associatives.

● Pavillons Armorique Habitat

Les travaux de construction ont débuté fin novembre.

La société Armorique-Habitat livrera courant du 4^{ème} trimestre 2015, 8 maisons individuelles locatives de plain-pied.

Ce programme est composé de 3 -Type 2 d'une surface de 51 m² ; et de 5- Type 3 d'une surface de 66 m².

Les loyers moyens seront compris entre 306€ et 390€ mensuel.

Les personnes intéressées par ce programme peuvent s'inscrire en Mairie de RUFFIAC.



● Changement du poste de relevage – Assainissement Impasse des Chênes

Suite à une panne courant de l'hiver 2012, il avait été prévu de réaliser des travaux sur cette pompe de refoulement. 3 propositions sont mises au vote à bulletin secret :

- Remplacement de la pompe actuelle par une double pompe
- Passage en gravitaire au réseau du lotissement privé de la SCI DANY
- Réhabilitation de la pompe actuelle par étanchéité du citerneau à l'aide d'un revêtement en résine.

Le Conseil municipal valide la décision de la réhabilitation de la pompe actuelle pour un coût de 17 235.22 € H.T.



LA VIE COMMUNALE

Echos du conseil municipal

• Programme voirie 2015

Le conseil municipal a validé les travaux de voirie définitifs (estimation à 100 000 € environ), proposés par la commission voirie, qui seront à réaliser en 2015 :

- voie communale n°211 de Bellevue à La Providence, chemin rural de Gaincru, chemin rural de Béculeu, reprise de l'accotement de l'impasse des Chênes, le pont à Roche-Blanche, la voie desservant le village du Bas Perué et la voie du village de Bernan.

Une aide financière sera demandée auprès du Conseil Général du Morbihan.

• Actualisation de la redevance d'assainissement 2015

Tarif de la redevance d'assainissement au 1er janvier 2015 :

Part fixe (abonnement) : 30.98 €

M3 consommé de 0 à 30 m3 : 0.1784 €

M3 consommé au-delà de 30 m3 : 1.0716€

• Cession du lot n°5 – Résidence des Ormes

Vente du lot n° 5, d'une superficie de 948 m² à M. Gwénaél CHERON, domicilié Les Cours Chauvels à TREAL.

• Acquisition d'une bande de terrain – lotissement des Yassons

Lors de l'élaboration du PLU, il avait été décidé, dans le projet d'aménagement, de désenclaver les terrains derrière l'école vers le lotissement des Yassons, à l'Est du bourg.

Une bande de 6 ml au sud de la parcelle ZH n° 264, soit environ 198 m², appartenant à M. et Mme Jacques DELAISSE, est achetée au prix de 25 € le m².

• Remplacement du médecin

Après plusieurs rencontres avec le Docteur TANGUY afin d'échanger sur son éventuel remplacement lors de son départ en retraite qu'il envisage fin 2015, il a été évoqué l'idée de passer des annonces dans la presse médicale, également dans les Facultés de Médecine.

Le Conseil municipal valide l'offre de la société « CapiJob.com », site partenaire de France 2, France 3 et France 5, présent sur le marché de l'emploi et de la formation dans divers secteurs, entre autre la santé, via l'achat d'un espace sur son site pour une période d'un an.

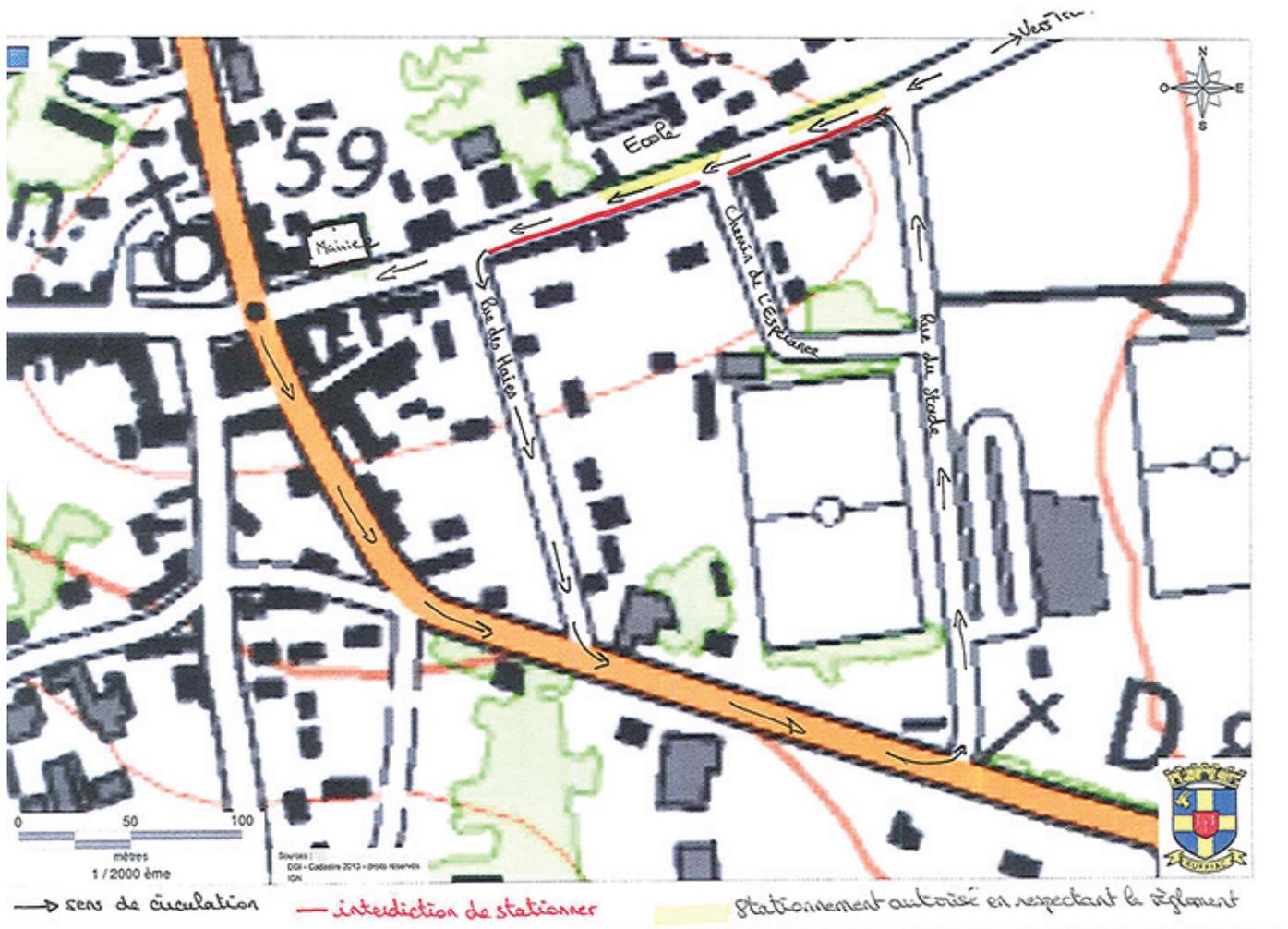
• Baisse des dotations de l'Etat – signature d'une motion de soutien

L'AMF (Association des Maires de France) a décidé d'engager une action collective de toutes les communes et intercommunalités de France pour alerter le gouvernement sur les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales et propose de soumettre au Conseil municipal une motion de soutien pour réclamer au gouvernement le réexamen du dispositif envisagé sur la période 2014-2017.

LA VIE COMMUNALE

• Sécurité devant l'école

Ce problème récurrent étant à nouveau soulevé, un courrier rappelant les règles à tenir pour les parents accompagnant leurs enfants à l'école en voiture a été distribué à chaque famille, ainsi qu'un plan de circulation.



• Rapport d'assainissement 2013

Quelques chiffres clés de ce rapport :

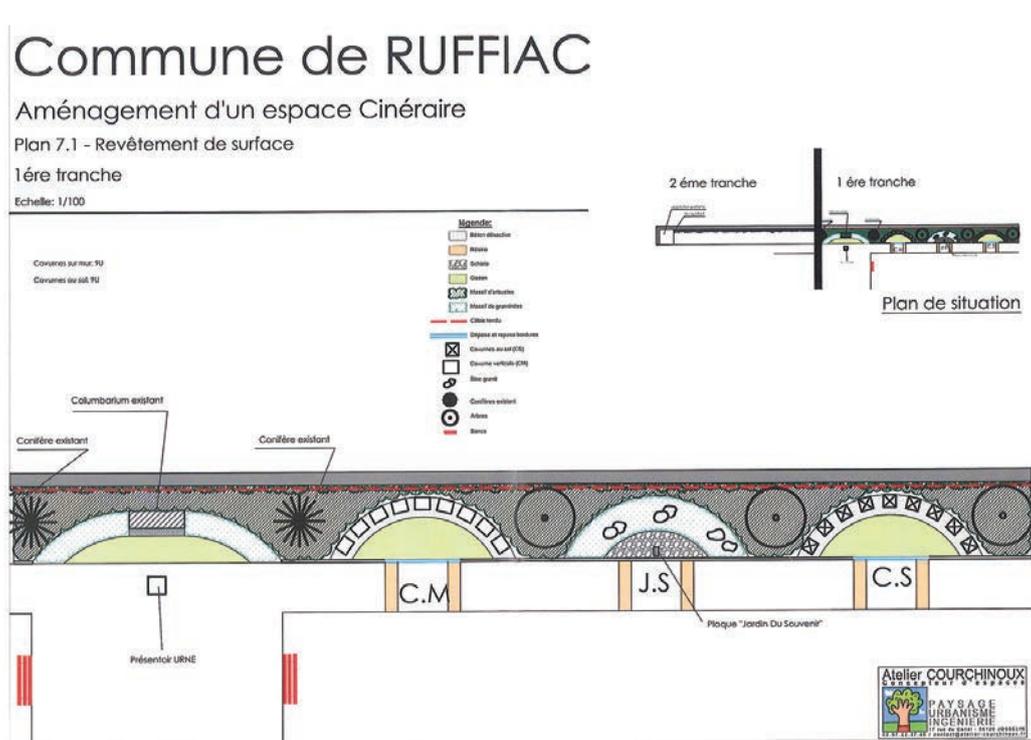
- 8 087 ml de conduites d'eaux usées,
- 244 clients facturés,
- 15 171 m³ d'eaux usées traitées.



LA VIE COMMUNALE

• Cimetière communal – aménagement de l'espace cinéraire (plan columbarium)

L'esquisse et l'avant-projet proposé par l'Atelier COURCHINOUX de JOSSELIN est validé. Il sera procédé à la pose de columbariums et de cavurnes et la création d'un jardin du souvenir. L'appel d'offres est en cours. Des entreprises ont été consultées pour la création de WC publics.



• Modification des statuts de la CCVOL

Suite à la décision du conseil communautaire, en date du 18 septembre 2014, décidant à la majorité le transfert de la compétence « Création, aménagement, et gestion du musée de la Résistance Bretonne situé à Saint Marcel », conformément à l'article L5211-17 du code des collectivités territoriales, les communes membres ont trois mois pour se prononcer.

Le Conseil Municipal valide la modification des statuts de la CCVOL, rajoutant une nouvelle compétence communautaire, telle que présentée en séance :

« Création, aménagement et gestion du Musée de la Résistance Bretonne situé à Saint Marcel ».

• Validation du rapport de la CLECT, relatif au transfert de charges dans le cadre du transfert de la compétence « Création, aménagement, et gestion du musée de la Résistance Bretonne situé à Saint Marcel »

Monsieur le Maire indique que lors de la séance du 18 septembre 2014, le conseil communautaire a validé à la majorité, le rapport de la CLECT, proposant un montant de transfert de charges de 20 000 € pour la commune de Malestroit et 20 000 € pour la commune de Saint Marcel, dans le cadre du transfert de la compétence « Création, aménagement, et gestion du musée de la Résistance Bretonne situé à Saint Marcel ». Il précise que les 20 000 € seront déduits des attributions de compensation des deux communes.

Le Conseil municipal décide d'approuver le rapport d'évaluation des charges transférées, présenté par la CLECT, au titre de la compétence «Création, aménagement, et gestion du musée de la Résistance Bretonne situé à Saint Marcel», estimant le montant du transfert de charges à 20 000 € pour la commune de Malestroit et 20 000 € pour la commune de Saint Marcel.



LA VIE COMMUNALE

• Taxe d'aménagement (T.A.)

Il est indiqué que pour financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement a été créée. Elle est applicable depuis le 1er mars 2012.

La commune ayant un Plan Local d'Urbanisme approuvé, la taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1%. La commune peut toutefois fixer librement un autre taux et un certain nombre d'exonérations, révisable tous les ans.

Le conseil municipal décide :

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 1% à compter du 1er janvier 2015;
- d'exonérer totalement en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme :
 1. les locaux à usage industriel ou artisanal mentionnés au 3° de l'article L.331-12 du présent code ;
 2. les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m² ;
 3. les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

• Garantie Dommages Ouvrage

La commune a souscrit auprès de Groupama une assurance Dommages Ouvrage pour les travaux de réhabilitation du presbytère. Cette assurance permet de se prémunir contre des travaux éventuels de réparation des dommages pouvant apparaître dans les dix ans suivants la réception des travaux.

• Entretien des espaces verts pour l'année 2015

Le contrat d'entretien des espaces verts avec l'association les Hardys Behelec de SAINT-MARCEL est renouvelé pour l'année 2015 pour un montant de 16 745 €.

• Espaces verts – travaux supplémentaires

Des travaux vont être réalisés pour un montant de 2 204.76 € TTC. :

- Complexe sportif : réfection et plantation sur le talus
- Accotement rue des Ormes : arrachage des spirées
- Parking du cimetière : changement de la toile détériorée.

• FDGDON : Renouvellement de la convention « Multi Services »

La convention multiservices pour 3 ans au titre des actions suivantes, est renouvelée pour un montant de 166.53 € :

- Régulation des nuisibles (ragondins, taupes, corneilles, pigeons...)
- Réduction des nuisances causées par les pigeons
- Gestion des animaux protégés
- Information et conseil aux élus et agents municipaux
- Intervention dans le cadre de réunions d'information

• Acquisition d'un traceur pour terrain de sports.

Le Conseil municipal décide de faire l'acquisition d'un traceur au prix de 795 € en remplacement de l'ancien traceur devenu obsolète.



LA VIE MUNICIPALE

• Historique du Presbytère

Le presbytère a été terminé en 1962. La construction a été initiée par l'abbé Lécuyer, recteur de l'époque. Les prêtres étaient logés dans l'ancien presbytère (La Charmille) actuellement la Maison Familiale.

Il avait été décidé de rapprocher le presbytère du centre bourg et de l'église. La construction se fera donc dans le jardin des religieuses, derrière «la maison commune» où vivait la congrégation des Filles du Saint-Esprit. Cette maison qui servait aussi de cantine était située à l'emplacement de la mairie actuelle, construite quelques années plus tard.

Le bâtiment a été dessiné par l'abbé Lécuyer à qui nous devons entre autre la construction de la maison des religieuses rue Sainte Anne en 1961, la cantine dans les années qui suivent, et l'école maternelle en 1967.

Les pierres utilisées pour la construction du presbytère et du mur d'enceinte, ainsi que de la mairie, proviennent d'un château en démolition à Questembert. Ce sont les paroissiens qui ont assuré le transport ainsi que d'autres prestations. L'entreprise Havart de Malestroit assurera cette construction.

Les prêtres ayant vécu dans ce nouveau presbytère sont : l'abbé Lécuyer et son vicaire l'abbé Burban, remplacé par l'abbé Panhaleux. Les autres recteurs qui se sont succédés sont l'abbé Lorfeuvre, l'abbé Leroux et son vicaire Jean Lalys. Le dernier recteur a été l'abbé Salé.

Tous les prêtres avaient une employée, «la bonne du curé». L'abbé Salé, par contre, a toujours vécu seul dans cette grande demeure. Voici le nom de ces dames qui devaient avoir l'âge «canonique» : Mme Fablet, Mlle Lucie Gogard, Mme Fraud et Léontine Gapillan.

• Cérémonie de commémoration du 11 novembre

Le 9 novembre dernier, devant le Monument aux Morts, a eu lieu la cérémonie du 11 novembre commémorant la fin de la 1ère Guerre Mondiale. Dans le cadre des célébrations du Centenaire de la Grande Guerre, les enfants de l'école Sainte-Anne du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) y ont participé.

La célébration a débuté par une messe, suivie d'un dépôt de gerbes et de fleurs au Monument aux Morts. Les noms des soldats disparus ont été ensuite cités

Une minute de silence a été respectée, suivie de la Marseillaise. Les enfants ont chanté « Lettre à un Poilu », chant écrit par un instituteur de Taupont.





LA VIE MUNICIPALE

• Semaine bleue

Les résidents du quartier ont été invités à venir participer à un atelier « cuisine » avec les enfants du Multi accueil. Ce fut un beau moment de partage et d'échange qui s'est prolongé autour du goûter.



• Parc éolien

Des nouvelles de l'éolien sur la commune.

La commune est concernée par deux projets éoliens appelés «Parc éolien Bois de Grisan» et «Parc éolien du Houssa». Le projet éolien de Bois de Grisan est à cheval sur la commune de Ruffiac et Saint-Nicolas-du-Tertre. Il est composé de quatre éoliennes dont une se situe sur la commune. Le permis de construire est accordé et les quatre éoliennes sont implantées dans le prolongement des éoliennes existantes sur la commune de Saint Martin sur Oust. La société Electrawinds France qui développe ce projet nous indique que le projet a subi du retard. La construction est actuellement prévue pour la fin 2015. Le raccordement pour ce projet a été mis en place puisqu'un câble de plus de 10km a déjà été posé en souterrain par ERDF pour l'évacuation de l'électricité vers le poste de Malestroit.

Le projet éolien du Houssa est à cheval sur la commune de Ruffiac et de Saint-Laurent-sur-Oust. Il est également composé de quatre éoliennes dont trois se situe sur la commune à proximité du lieu-dit Le Houssa au sud du territoire communal. Le permis de construire est accordé. Electrawinds France qui développe également ce projet mène actuellement des études complémentaires pour valider le potentiel éolien du site et sélectionner le type d'éolienne qui sera installé.

Electrawinds France est un producteur d'électricité avec plus de 40 éoliennes opérationnelles en Bretagne. La société fait appel à des partenaires locaux comme la société Quenea Energies Renouvelables pour le développement, la construction et l'exploitation des parcs éoliens. Electrawinds France qui dépend du groupe Publifin prendra prochainement le nom d'Elicio France.



LA VIE INTERCOMMUNALE

BILAN SEMAINE BLEUE 2014

Dans le cadre de la Semaine Bleue (semaine nationale en faveur des retraités), l'Espace Autonomie Seniors de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux a proposé un programme d'animations tout au long de la semaine du 13 au 17 octobre 2014. Odile LERAT, Vice-présidente de la communauté de communes en charge de la vie sociale, tire un bilan positif de cette semaine dédiée aux retraités et basée sur des actions intergénérationnelles. En voici le détail :

■ **Lundi 13 Octobre** : un forum sur le thème de l'équilibre alimentaire « De l'appétit dans la vie ! » a été organisé à la salle des fêtes de Malestroit.

15 stands d'informations étaient présents sur le site.

David Pellerin, chef de corps des sapeurs-pompiers de Malestroit est intervenu sur l'importance des systèmes de détection

de fumée et d'incendie. Plusieurs interventions ont remporté un grand succès d'audience : celui de M.DREANO, audioprothésiste, de la diététicienne, Vanessa Cobigo qui a abordé différents thèmes sur l'équilibre alimentaire ; c'est ainsi que les cuisiniers de la Clinique des Augustines ont proposé une dégustation de verrines et de brochettes.

Les élèves de l'école Scotto di Cesare de Vannes n'ont pas hésité à se déplacer pour faire profiter aux personnes âgées de soins des mains et du visage. L'empressement des personnes pour en bénéficier montre à quel point le bien-être a sa place à tout âge. Un spectacle chanté proposé par la chorale « Forlane » de Ruffiac a clôturé l'après-midi.

Environ 160 personnes y ont participé.

■ **Mardi 14 octobre à l'Armoric cinéma.**

Projection du DVD « Les Témoins des solidarités d'antan, Volume 4 ». DVD réalisé en 2013 à partir des témoignages de retraités du Roc St André sur le pont du Roc et la mine de la Villeder, de Sérent sur les ardoisières, de Lizio sur notre pain quotidien et de St Guyomard sur la pomme, le cidre et la goutte. Deux séances ont été proposées à 14h30 et 20h30. Au total, ce sont plus de 130 personnes qui se sont déplacées pour visionner ces courts métrages.

■ **Mercredi 15 octobre à l'hôpital de Malestroit.**

38 enfants des ASLH sont venus à la rencontre des résidents de l'hôpital et du foyer logement de Malestroit. Tous ont apprécié de partager un moment convivial autour du thème de la cuisine (énigmes, dessins...)

■ **Jeudi 16 octobre à la médiathèque départementale de Caro et vendredi 17 octobre à Sérent.**

Projection d'extrait des 4 DVD « Les Témoins des solidarités d'antan ». Courts métrages réalisés à partir des témoignages de retraités de Ruffiac sur la cuisine, de Malestroit sur la foire d'antan, de La Chapelle Caro sur la fabrication du pain, et de St Guyomard sur la pomme, le cidre et la goutte. Ces 2 projections étaient suivies d'un Karaoké où près de 60 personnes présentes ont chanté dans une ambiance conviviale.

■ **Jeudi 16 octobre à la maison de l'enfance de Malestroit.**

Les résidents du foyer logement et les enfants ont créé ensemble un mandala en « Land Art » sur le thème de la nature.

■ **Vendredi 17 octobre à la maison de l'enfance de Malestroit.**

Un atelier « Bébé bouquine » organisé par le RAM de la CCVOL et le Pass'temps a permis à 6 résidents du Foyer Logement de Malestroit de proposer une lecture de livres à 20 enfants gardés par des assistantes maternelles. La ferme et les animaux étaient à l'honneur ! Cet échange entre les retraités et les enfants a été très riche. Des comptines ont également été chantées par les enfants et les adultes.

Ces animations semblent avoir séduit le public concerné, leur entourage ainsi que l'ensemble des professionnels intervenant au quotidien auprès des personnes âgées.



LA VIE INTERCOMMUNALE

FONDS D'AIDE COMMUNAUTAIRE AUX ASSOCIATIONS

Comment faire pour obtenir une subvention communautaire ? La CCVOL propose, depuis 2010, un fonds d'aide communautaire destiné à apporter à titre exceptionnel un soutien financier aux associations culturelles et sportives qui auraient un besoin de financement ponctuel pour la mise en oeuvre d'un projet. Les associations pouvant prétendre à cette aide financière sont : ► Une association sportive dont les jeunes se déplacent à des phases finales de compétition au minimum de niveau régional ; ► Une association qui souhaite organiser une nouvelle manifestation culturelle ou sportive d'envergure communautaire, publique et atypique ; Une association qui souhaite don-

ner à une manifestation culturelle ou sportive existante une nouvelle envergure ; Une association devant palier une difficulté financière. Afin de pouvoir bénéficier de cette aide, l'association doit dans un premier temps remplir un dossier de demande de subvention téléchargeable sur le site internet de la CCVOL www.ccvol.com. L'association sera dans un second temps invitée à présenter sa demande devant le jury d'attribution des subventions qui se réunit en janvier et en septembre. L'éligibilité de votre projet dépendra du respect des critères d'attribution établis lors de la création de ce fonds d'aide communautaire. Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur ces aides ou être aidé pour remplir votre dossier vous pouvez contacter le Service Développement culturel, touristique et associatif : Tél : 02 97 75 08 45 Courriel : devlocal@ccvol.com

CYBER BASE

La Cyber-base du Val d'Oust et de Lanvaux vous accueille toute l'année pour vous initier ou approfondir vos connaissances en informatique et internet. Au sein d'un petit groupe de 4 à 8 personnes, découvrez un programme varié qui intègre les fondamentaux, tout en ouvrant aux usages les plus courants : s'initier à Windows, saisir et mettre en forme du texte, organiser ses dossiers, classer ses photos, créer et utiliser sa boîte mail, utiliser une webcam,

acheter en ligne ou encore déclarer ses impôts sur le net. Adhésion de 10€ pour les habitants des communes de la CCVOL et 1,5€ par cours. Adhésion gratuite pour les demandeurs d'emploi. Accompagnement sur rdv pour les CV, recherche et lettres de motivation. 5 séances sont également proposées pour la création de votre site internet.

Un service d'auto-formation sur plus d'une centaine d'outils informatique et internet est proposé à tout adhérent souhaitant se perfectionner : <http://www.vodeclit.com/fr/catalogue> Ces formations sont disponibles sur rdv depuis un poste de la Cyber-base.

Un kit d'accompagnement aux TIC est proposé aux associations du territoire, merci de contacter votre animateur : 02 97 72 24 90 ou cyber@ccvol.com ; plus d'infos sur www.ccvol.com rubrique culture.

P1 découverte : pour se lancer

- 1) D'où vient l'ordinateur et comment ça marche ?
- 2) La souris, les icônes, le bureau, les fenêtres
- 3) Se déplacer, le menu démarrer, dossiers, fichiers...
- 4) Le clavier : toutes les touches importantes !
- 5) Saisir et retravailler un texte court.
- 6) Saisir, mettre en forme un texte, insérer une image.
- 7) Internet, vocabulaire et bases de la navigation.
- 8) Rechercher de l'information et surfer sur le Web.
- 9) Créer sa boîte de courrier électronique sur Gmail
- 10) Envoyer des pièces jointes, gérer ses messages

P2 Traitement de texte : pour approfondir

- 1) Saisie, mise en page, sélection de texte
- 2) Mettre en forme un texte et insérer des images...
- 3) Utilisation approfondie de la barre d'outils image.

- 4) Présenter une recette de cuisine, les puces...

- 5) Rédiger et mettre en forme une lettre : tabulations...

- 6) Créer une carte de vœux, un menu, une invitation.

P3 Internet 2.0 : pour naviguer plus loin

- 1) Récupérer des images d'internet et les imprimer
- 2) L'administration en ligne : les impôts, la CCVOL...
- 3) Découvrir l'univers des blogs
- 4) Acheter sur le Web, risques et avantages
- 5) Le courrier électronique avec Gmail, ses contacts
- 6) Gmail échanger des pièces jointes, les options...
- 7) Messagerie instantanée et dialogue en ligne : Skype
- 8) Réseaux sociaux : Copains d'avant
- 9) Découvrir la terre en 3D : Google Earth
- 10) Mieux utiliser son navigateur





LA VIE INTERCOMMUNALE

P4 Multimédia : pour découvrir la photo

- 1) Se servir d'un appareil photo numérique
- 2) Picasa : organiser, retoucher ses photos
- 3) Suite Picasa, graver, diffuser ses photos
- 4) Créer un diaporama et le publier sur YouTube
- 5) Google + Partager ses photos sur internet
- 6) Classer ses photos

P4bis Diaporama : Créer un diaporama

- 1) Créer un diaporama
- 2) Concevoir ses diapositives
- 3) Animer son diaporama !
- 4) Gérer les transitions et le diffuser

P5 Protéger ses données : pour approfondir

- 1) Le Panneau de configuration : Configurer, installer, entretenir son pc
- 2) Se prémunir : pare-feu, anti-virus, spyware...
- 3) Sauvegarder ses documents : clef USB, DVD
- 4) Séance récapitulative : poser vos questions !

P6 Tableur : pour découvrir

- 1) Notions de tableur, les cellules et les bordures
- 2) Approche des formules
- 3) Approfondissement des formules
- 4) Accompagnement d'un projet personnel 1
- 5) Accompagnement d'un projet personnel 2

JEUNESSE

ALSH CCVOL : DES ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS !

La Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux dispose de 6 structures d'accueil pour les enfants âgés de 3 à 15 ans. Celles-ci se situent sur les communes de Malestroit, Pleucadeuc, Ruffiac et Sérent.

Les plannings des activités sont consultables sur le site internet de la CCVOL.

Accueil des 3/12 ans :

	MALESTROIT	PLEUCADEUC	RUFFIAC	SERENT
Tranche d'âge	3/12 ans	3/6 ans (vacances) 3/12 ans (mercredi)	3/12 ans	3/12 ans
Adresse	Les Prés Ste Anne	Allée de Chabannes	Ecole Ste Anne	Chemin du Paradis
Directeur	Jean LE GAL	Eric SANTERRE	Sévrine BEZEAUD	Catherine GUILLAUME
Téléphones	02-97-73-76-04 06-07-65-52-30	02-97-26-91-11 06-02-50-81-16	06-07-65-82-21 02-97-93-73-92*	02-97-70-60-22 06-84-80-43-18
Email	al.malestroit@ccvol.com	al.pleucadeuc@ccvol.com	al.ruffiac@ccvol.com	alshserent@ccvol.com
Ouverture	Tous les mercredis + toutes les vacances scolaires	Tous les mercredis + vacances scolaires (sauf 3 3 dernières semaines août et Noël)	Vacances scolaires (sauf août et Noël)	Tous les mercredis + vacances scolaires (sauf 3 premières semaines août et Noël)
Inscriptions	Par mail ou sur site. Permanence un samedi (deux semaines avant le début des vacances)			
Horaires	9h00/12h00 et 13h30/17h30			
Garderie	7h30/9h00 et 17h30/18h30			
Capacité maximale	68	32	36	40 à 50

*Vacances uniquement

L'ALSH associatif Les P'tits Roc'Coeurs du Roc St André vous accueille aussi l'été et une semaine en Février et à Pâques (02-97-74-93-53)



LA VIE INTERCOMMUNALE

Accueil des 6/15 ans :

	MALESTROIT	PLEUCADEUC
Tranche d'âge	8/15 ans	6/15ans
Adresse	Complexe sportif La Daufresne	Complexe sportif
Directeur	Yannick LE BRETON	Eric SANTERRE
Téléphones	02-97-73-76-04 06-07-65-52-83	02-97-26-91-11 06-02-50-81-16
Email	al.yannick@ccvol.com	al.pleucadeuc@ccvol.com
Ouverture	Vacances scolaires (sauf 2 dernières semaines août et Noël)	Vacances scolaires (sauf 2 premières semaines août et Noël)
Inscriptions	Par mail ou sur site. Permanence un samedi (deux semaines avant le début des vacances)	
Horaires	9h00/12h00 et 13h30/17h30	
Garderie	7h30/9h00 et 17h30/18h30	
Capacité maximale	60	60



Séjours de 4 à 14 ans :

La CCVOL propose également des séjours en juillet. En février 2015, un séjour ski sera organisé pour les plus grands. Retrouvez-nous sur le site de la CCVOL : www.ccvol.com, dans la rubrique jeunesse 3/15 ans.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Opération subventionnée pour la réhabilitation des assainissements individuels. Depuis le début 2014, la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux (CCVOL) s'est engagée dans une opération de réhabilitation des assainissements non collectifs considérés à risque. Cette opération pilotée par la collectivité permet aux particuliers, dont les dossiers sont éligibles, d'obtenir des financements de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (plafonnés à 8 000 € TTC) pouvant représenter jusqu'à 50% du coût de l'étude de sol et de filière et des travaux.

Procédure :

- 1°) La CCVOL commande les études de sol et de filière pour les dossiers retenus auprès de la société EF ETUDES qui les restituent ensuite aux propriétaires
- 2°) Les propriétaires consultent trois entreprises susceptibles de faire les travaux sur la base du cahier des charges fourni avec l'étude de sol et de filière.
- 3°) La CCVOL assure le montage des dossiers de subventions et le suivi de l'opération.
- 4°) Les aides de l'agence de l'eau sont perçues par la CCVOL et restituées aux propriétaires dont les travaux ont été réalisés conformément aux préconisations de l'étude de filière et à la réglementation.

Seuls les propriétaires d'habitations dont l'assainissement non collectif a été contrôlé non conforme, donc à risque sont concernés. Des réunions d'informations avec convocation nominative ont eu lieu en 2014 et d'autres seront programmées pour 2015.

Pour toute information complémentaire, contactez le Service Public d'Assainissement Non Collectif au 02.97.75.26.96.



LA VIE INTERCOMMUNALE

Ci-après les articles de 2013 : qui restent d'actualités :

Vidange des dispositifs d'assainissement :

Depuis 2009, une nouvelle réglementation est en vigueur concernant les vidanges des dispositifs d'assainissement non collectif.

Elles doivent obligatoirement être effectuées par une entreprise agréée par le Préfet du Morbihan. Les bordereaux de suivis de déchets délivrés par le vidangeur sont à fournir au Service Public d'Assainissement Non Collectif de la CCVOL lors des contrôles.

Le prix de la prestation de vidange comprend le coût de traitement des boues en station d'épuration. Les vidanges s'effectuent lorsque la fosse est remplie à 50 % en boue, ou 30 % pour les systèmes type microstation (se référer aux notices constructeurs). La liste des entreprises agréées est disponible à la CCVOL, en Mairie et également sur le site Internet de la DDTM du Morbihan*.

Tout particulier, agriculteur, ou entreprise ne figurant pas sur cette liste n'est pas autorisé à effectuer une vidange.

*<http://www.morbihan.gouv.fr/Media/Files/Liste3/%28language%29/fre-FR>

Nouvelles filières d'assainissement :

Depuis 2010, de nombreuses filières d'assainissement ont été agréées par l'Etat. Chaque filière possède ses propres conditions d'utilisation et coûts d'entretien. Les eaux traitées de ces filières doivent être obligatoirement infiltrées sur la parcelle sauf si l'étude de sol démontre une impossibilité technique.

Il est fortement conseillé de prendre contact auprès du SPANC de la CCVOL avant tout projet. Un guide d'aide au choix est disponible sur le site interministériel dédié à l'assainissement non collectif*, il contient l'ensemble des questions à se poser avant de débiter tout projet.

Ces nouveaux systèmes sont soumis aux mêmes contrôles obligatoires que les filières classiques. Une étude de sol et de filière doit donc être réalisée et déposée en Mairie ou à la CCVOL pour accord avant travaux et contrôle avant recouvrement des ouvrages par le SPANC.

(*http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/12032_ANC_Guide-usagers_complet_02-10-12_light_cle1713de.pdf)

Site interministériel sur l'assainissement non collectif :

Un site internet d'information sur l'assainissement non collectif a été mis en place par l'Etat*. Il regroupe l'ensemble des réglementations applicables, des filières de traitement agréées, ainsi que les droits et obligations des usagers soumis aux contrôles effectués par les SPANC. Il est à destination des particuliers, des entreprises et des collectivités.

Un guide d'aide au choix de sa filière d'assainissement y est disponible**, et contient l'ensemble des questions à se poser avant de débiter tout projet.

(* <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/>)

(**http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/12032_ANC_Guide-usagers_complet_02-10-12_light_cle1713de.pdf)

LA VIE INTERCOMMUNALE

ACTUALITES DES DÉCHETS

La collecte des textiles usagés :

En 2012, la CCVOL a signé une convention avec ECO-TLC, éco-organisme en charge de la mise en place de la filière de collecte et de traitement des textiles usagés. Le territoire est desservi par 18 bornes d'apports volontaires collectées par le RELAIS. Vous pouvez y déposer vos textiles, linges et chaussures usagés en sac.

En 2013, cette filière représentait 3.89 kg de déchets collectés par habitant.

Retrouvez l'ensemble des points de collecte sur <http://www.lafibredutri.fr/carto> ainsi que l'explication sur le devenir de vos textiles usagés.



Les lampes et néons :

De nombreuses lampes sont recyclables. Pour les reconnaître, il faut se repérer à ce symbole :



Ces déchets peuvent être déposés en déchèterie mais aussi rapportés chez les commerçants.

En 2013, 774 kg de lampes et néons usagés ont été collectés en déchèterie.

Les lampes à filament doivent être jetées avec les ordures ménagères. Elles ne nécessitent aucun traitement spécifique.

Pour vous aider à faire la différence, rendez-vous sur le site <http://www.malampe.org/> qui répertorie l'ensemble des ampoules et vous explique leur recyclage.



Les DEEE (Déchets d'Équipement Électrique et Électronique) :

La CCVOL propose la collecte sélective des DEEE en déchèterie.

En 2013, les DEEE représentaient 4,6 kg par habitant.

En parallèle, vous disposez chez les commerçants du territoire (vendeurs d'appareils électriques ou électroniques) des mêmes services de collecte.

Le site internet <http://www.eco-systemes.fr/> liste l'ensemble des déchets qui peuvent être déposés et les lieux de collecte.



Les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) :

Depuis le 1er janvier 2014, la CCVOL est devenue Point de Collecte (PdC) et Point d'Apport Volontaire (PAV) pour DASRI sur le site de la déchèterie de SERENT. Désormais, cet éco-organisme met gratuitement à la disposition des particuliers en automédication des boîtes à aiguilles (à retirer en pharmacie). Les usagers peuvent déposer leurs boîtes pleines dans l'un des points de collecte quel que soit leur lieu de résidence. La liste des points est disponible sur le site internet de DASTRI <http://nous-collectons.dastri.fr/>.





LA VIE INTERCOMMUNALE

Les déchets dangereux spécifiques :

La filière de collecte des déchets dangereux (peinture, vernis, colle, acide chlorhydrique, ...) s'organise au niveau national. Un éco-organisme ECO-DDS récupère une éco-contribution de la part des fabricants, distributeurs, pour financer la collecte et le traitement de ces déchets. L'objectif pour ECO-DDS est de collecter 0.5 kg par an et par habitant d'ici fin 2015. Pour plus d'info <https://www.ecodds.com/>



DÉCHÈTERIE DE RUFFIAC

Les déchèteries représentent un élément essentiel du dispositif de gestion des déchets ménagers comme notamment les encombrants, gravats, déchets verts, déchets dangereux et autres déchets spécifiques. En 2014, les 2 déchèteries de la CCVOL ont accueilli 28 000 usagers et 5000 tonnes de déchets y ont été collectés.

Les modifications apportées aux déchèteries

Conformément à la législation et pour répondre aux obligations en termes de sécurité, des dispositifs antichute doivent être installés tout le long de la zone de déchargement afin d'assurer une sécurité optimale sur l'ensemble des déchèteries.

Ces travaux d'agrandissement et de modernisation ont été réalisés sur la déchèterie de SERENT durant l'année 2014 (agrandissement de 8 quais, sécurisation, création d'un bâtiment).

Sur la déchèterie de RUFFIAC, la CCVOL programme en 2015 la création de 5 quais supplémentaires et la mise en place de garde-corps. Ces derniers sont composés d'un muret en béton d'une hauteur de 70 cm et de bavettes métalliques articulées. Ces aménagements permettront aux usagers de déposer leurs déchets en toute sécurité.



Le nouveau dispositif ne permettra plus le vidage direct des remorques, excepté les gravats. Aussi, les usagers sont invités :

- ▶ à conditionner leurs déchets verts en sac
- ▶ ou à utiliser une bâche au fond des remorques pour faciliter le déchargement
- ▶ ou à utiliser la zone de dépôt à plat à proximité de la déchèterie de SERENT.

Date des travaux

Pendant toute la durée des travaux, la CCVOL est contrainte de procéder à la fermeture de la déchèterie de RUFFIAC. Ainsi, à partir du 1er mars et jusqu'à la fin du mois d'août 2015, les usagers sont invités à déposer leurs déchets à la déchèterie du PA du gros chêne à SERENT.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Sérent (du 01.03. au 31.08.2015) :

Lundi	13h30 – 18h
Mardi	09h-12h
Mercredi	09h-12h / 13h30-18h
Jeudi	09h-12h
Vendredi	09h-12 / 13h30-18h
Samedi	09h-12h / 13h30-18h

Le service Environnement de la CCVOL se tient à votre disposition pour toutes questions relatives à la collecte des déchets et met à votre disposition des documents et outils : autocollant STOP PUB, sacs de pré-collecte, guide de tri,...

Un numéro vert pour les joindre :

N'hésitez pas à consulter le rapport annuel du service sur le site internet (www.ccvol.com) vous y trouverez de nombreuses informations sur la collecte des déchets (coûts, quantités, moyens humains et techniques...) Pour plus d'information sur la prévention des déchets, vous avez à votre disposition le site internet du Conseil Général du Morbihan : www.tousecocitoyens56.fr



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

RUFFIAC MALESTROIT FOOT

L'organisation de la traditionnelle fricassée du 15 aout aura véritablement lancé la saison 2014/2015 de notre association. La pluie ne nous aura certes pas épargnés, mais, grâce à la logistique dont nous disposons, la fête aura rassemblé pas loin de 1 000 convives. Un succès populaire qui aura été une première depuis la fusion avec Malestroit, mais aussi une première pour la mise en oeuvre des protections du nouveau sol de la salle. Un grand merci aux élus et employés municipaux pour la disponibilité dont ils ont fait preuve à cette occasion.

D'un point de vue sportif, trois équipes sont engagées en championnat seniors. L'équipe fanion entraînée par François Rémy et Ludovic Brient évolue en promotion d'honneur, la réserve encadrée par Jérémie Houssin et Marc Roger en district 2 tandis que l'équipe C dirigée par Ludovic Houeix et Olivier Picard dispute le championnat de District 4. L'objectif assigné aux deux premières citées est le maintien, celui de la C étant de disputer les rencontres dans le meilleur état d'esprit possible et la solidarité, conformément à ce qu'elle montre depuis plusieurs années. Ces trois équipes reçoivent leurs adversaires en championnat à Ruffiac, le terrain de Malestroit étant dédié à la coupe.

Ce dernier accueille aussi les matches de notre équipe vétérans, ainsi que l'ensemble des compétitions et entraînement des jeunes. Cette année, de 5 à 17 ans, nos jeunes s'entraînent et jouent leurs rencontres à Malestroit, qu'il s'agisse des équipes du groupement de jeunes (Ruffiac, Malestroit, Caro, Missiriac, Saint Abraham, La Chapelle Caro), ou du foot à effectif réduit de l'association Ruffiac-Malestroit.

La prochaine grande manifestation de l'association aura lieu le premier mai, avec le traditionnel tournoi de jeunes organisé à Malestroit. Des repas seront néanmoins organisés à plusieurs reprises, probablement à l'approche des vacances. Ceux-ci seront annoncés sur le site de l'association ruffiac-malestroit-foot.footeo.com, mais aussi sur celui de la municipalité.

Bonne et heureuse année 2015 à tous.

ESPERANCE BASKET

Le début de championnat commence bien avec un bon nombre de licenciés : 1 équipe de débutants, 1 équipe de poussins, 1 équipe de benjamins, 1 équipe de minimes, 1 équipe de loisirs et 1 équipe de seniors.

En ce début de saison, l'équipe sénior se situe 4ème sur 6. Les minimes se classent 3ème sur 7, les benjamins se classent 3ème sur 6, les poussins se classent 5ème sur 7 et les débutants se classent 4ème



Nous avons organisé une tartiflette le 8 Novembre 2014. Les joueurs, joueuses et le bureau remercient les personnes ayant participé à cette manifestation.

Le club remercie Bruno CHAUSSE ainsi que Frédéric PIEDERRIERE pour leur temps consacré aux entraînements.

Nous remercions également les coachs pour leur temps passé le samedi.

Pour tout joueur voulant s'inscrire, appelez Nadège ROLLAND au 06 87 12 56 56.

Le club de basket vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.



LA VIE ASSOCIATIVE

VELO CLUB RUFFIACOIS

Le 18 octobre s'est tenue l'assemblée générale du vélo, elle aura permis de se retrouver pour faire un bilan de la saison écoulée.

- ▶ Les bons résultats des compétiteurs.
- ▶ La réussite du challenge : le 07 septembre 220 pilotes se sont affrontés sur le circuit des ARCHES.

La chaleur était telle qu'il a fallu réduire le temps de course afin de préserver les participants. Cette année les différentes courses du challenge bénéficiaient d'un système de chronométrage électronique, cet outil a permis de soulager le travail des pointeurs et des commissaires de course.

- ▶ La bonne tenue des effectifs que ce soit en marche, en cyclo ou en vtt.
- Cette AG s'est terminée par le renouvellement du tiers sortant des membres du bureau.

Ont été réélus :
FRAPSAUCE Denis
MORIN Samuel
MAQUIGNON Christian
FLEURY Joseph
MORIN Michel
NOEL Philippe
Et élu :
CHAMAILLARD Sylvain



Comme chaque année l'AG s'est poursuivie par un repas servi à la salle polyvalente, une centaine de membres y ont participé.

CLUB DE GYM

Depuis septembre, le club de gym d'entretien a repris ses animations.

On ne vantera jamais assez les bienfaits de l'activité physique :

- ▶ Elle limite les maladies cardio-vasculaires,
- ▶ Elle favorise les rencontres et la convivialité,
- ▶ Elle entretient l'équilibre, la force, l'endurance, la souplesse, les réflexes...



Sport = Santé = Bien-être !!

Alors, venez nous rejoindre le jeudi après-midi, de 14h15 à 15h15, à la salle polyvalente.

Renseignements : 02.97.93.73.03 / 02.97.93.76.63

LA VIE ASSOCIATIVE

UNACITA

Voici l'année 2014 qui se termine et l'occasion de vous donner quelques nouvelles de notre section qui ont marquées l'année.

Notre assemblée générale a eu lieu en janvier et est toujours bien suivie par la majorité des adhérents, les épouses nous accompagnent pour la galette des rois qui termine notre réunion dans une très bonne ambiance.

Pour le repas du secteur de Brocéliande qui a eu lieu au restaurant Patier à Tréal, nous étions 103 convives, dans la joie et la gaieté. Espérons que nous maintiendrons ce nombre pour le repas du 14 février 2015 !

Le 8 mai, nous avons célébré l'armistice de la 2nde Guerre Mondiale et rendu hommage aux Morts.

Le 25 juin était programmée notre sortie annuelle à Lorient avec visite d'un sous-marin, déjeuner au restaurant suivi d'une sortie en mer dans la rade ; ce fut une très belle journée appréciée de tous qui se termina par le traditionnel buffet offert par notre section.

Le 9 novembre, date de la commémoration de l'armistice de la 1^{ère} Guerre mondiale, la cérémonie fut particulièrement émouvante de par la présence des enfants de l'école. Leur belle participation a été saluée et appréciée.

Cette année 2014 a été marquée par le décès de deux camarades, Louis GICQUEL le 25 mars qui fut Président des Anciens combattants 39-45 et Paul ROLLAND le 02 novembre, à qui nous rendons hommage ci-après.

Nous adressons toutes nos condoléances à ces deux familles, dans la grande peine en ce moment. Le bureau ainsi que son Président vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2015.

Hommage à Paul ROLLAND



Né le 5 mars 1939 à La Rivière en Ruffiac, il y effectue toute sa scolarité primaire. C'est à Dinan qu'il effectue ses classes, avant de rejoindre l'Algérie, comme la plupart des jeunes de sa génération. En 1964, il épouse Marguerite Rolland du même village, et le couple s'installe à La Rivière. De leur union naîtront Marie Paule et Marc, et, à la naissance de son petit-fils Justin, Paul sera le plus heureux des papys.

Sa vie professionnelle se déroulera à Malestroit, où il était comptable dans l'entreprise Gervais-Jourdes. A la cessation d'activité de celle-ci, n'ayant pas encore l'âge de la retraite, il effectuera des travaux variés et parfois pénibles, tels que le ramassage de volailles, l'entretien de propriétés...

Paul n'avait pas attendu sa retraite pour s'engager, que ce soit au niveau communal ou paroissial. De 1971 à 1989 il a effectué trois mandats au sein du conseil municipal dont un comme adjoint de 1977 à 1983. Il a longtemps participé à la gestion de l'école, en mettant ses compétences à la disposition de l'OGEC dont il était le trésorier.

Il était très apprécié de tous ceux qui le connaissaient, toujours disponible, et souvent le premier pour l'organisation de manifestations, fêtes de quartier, kermesses, concours de belote, et j'en passe, prêt à rendre service en toutes circonstances. C'était un pilier pour la chorale Forlane ainsi que pour la chorale paroissiale. Il avait d'ailleurs accepté de s'occuper des finances de la paroisse de Ruffiac.

Paul était titulaire de la croix du combattant, et, depuis la création de la section UNACITA de Ruffiac en 1968, il en était un membre actif, comme secrétaire et surtout trésorier. Il avait aussi accepté la responsabilité des finances du secteur de Brocéliande et celle de membre du Bureau Départemental de l'UNACITA.

Il savait cependant conserver du temps libre pour des activités qui lui tenaient particulièrement à coeur : la famille, les amis, les balades sur le Houssa, la télé pour suivre ses émissions préférées qu'étaient la retransmission des matchs de foot et les courses cyclistes

La chasse, il la pratiquait depuis qu'il était tout jeune, et n'a jamais manqué une saison. Il était engagé au sein de l'Association des chasseurs et était présent à toutes les manifestations. La chasse était pour lui une véritable passion.

Paul nous a quittés brutalement, le dimanche deux novembre au cours de son activité favorite. Ce fut la surprise et la consternation pour tous, en apprenant cette tragique nouvelle.

Nous garderons de lui, l'image d'un homme qui aimait la vie, un chanteur et un joyeux animateur dont l'absence laisse un grand vide.

Le bureau.



LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES JOYEUX RUFFIACOIS

Depuis plusieurs années, le nombre d'adhérents au Club des Joyeux Ruffiacois va s'amenuisant ; il est vrai que l'âge des participants y est pour quelque chose mais la bonne humeur des quelques fidèles nous permet de continuer à nous réunir chaque mois afin de garder le contact et de pouvoir se retrouver entre amis pendant toute une après-midi. Les jeux de cartes, belote ou rami, ont toujours la cote tandis que les joueurs et joueuses de Scrabble s'ingénient à découvrir des mots parfois inconnus de certains.

Un club à deux vitesses, anciens et jeunes retraités, permettrait de créer de nouvelles activités, encore faut-il pour cela que ces jeunes viennent nous rencontrer afin de se rendre compte de l'intérêt de ces réunions et pourquoi pas d'y participer et d'y apporter leurs idées et les exposer.

L'année 2014 s'achève. Bonnes fêtes à tous et vive 2015 !

Prochaines réunions : le 17 décembre, le 21 janvier 2015 pour la galette des rois.



Gille LEMALE.

LES AMIS DU PRIEURÉ

Nous avons fêté Notre Dame de Piété le 31 Août dernier. C'est le père Stéphane qui a assuré la messe, il nous avait amené le soleil pour sa première rencontre avec les amis du Prieuré. Le 3 octobre a eu lieu notre assemblée générale, trois personnes : Joseph PICARD, Josette MARTIN et Xavier ROLLAND n'ont pas souhaité se représenter, nous les remercions pour leur dévouement. Trois nouveaux membres: Nathalie POYAC, Fabien MARTIN et Philippe TASTARD ont intégré le bureau qui se compose ainsi :

Président : Jean Luc MONNERAYE

1ère vice-présidente : Marie Annick RIO

2ème vice-président : Philippe TASTARD

Trésorier : Hervé MAILLARD

Trésorier adjoint : Fabien MARTIN

Secrétaire : Marie Annick HEDAN

Secrétaire adjointe : Nathalie POYAC

Nous vous informons que Bernard MENEUX est le nouveau responsable des réservations de tables.

Merci à tous les bénévoles de la frairie et rendez-vous le 30 Août 2015....



LES AMIS DE SAINT-JACQUES

Le prochain pardon aura lieu le dimanche 3 Mai 2015, date où sont fêtés les saints honorés en cette chapelle : Saint Philippe et Saint Jacques.

Comme les années précédentes, un repas champêtre sera servi sur le site à l'issue de la célébration.

Les tickets seront à retirer près des membres de l'association.

Saint Philippe



Saint Jacques

LA VIE ASSOCIATIVE

ECOLE SAINTE ANNE

A ce jour, l'école compte 128 élèves répartis en 5 classes :
PS/MS : Claudine Belaud qui assure également la direction,
ainsi que Marine Huntzinger (décharge de direction).

- ▶ MS/GS : Caroline Le Breton
- ▶ CP/CE1 : Catherine Rolland
- ▶ CE1/CE2 : Juliette Duponchel
- ▶ CM1/CM2 : Régis Rivière



Pour cette rentrée, il n'y a pas de changement dans l'équipe enseignante. Il est toujours possible d'inscrire vos enfants.
Pour cela merci de prendre contact avec notre Directrice Claudine BELAUD au 02.97.93.72.52.
Anne Nevé et Valérie Pinto sont employées en tant qu'ASEM (Agent Spécialisé des Écoles Maternelles).

Nous bénéficions également d'intervenants extérieurs :

- ▶ Sport : Frédéric Piederrière
- ▶ Enseignante spécialisée : Lydia Royer
- ▶ Catéchèse : Maryvonne Jégat

La garderie ainsi que la cantine sont gérées par Sylvie Houeix et Catherine Rolland.

Concernant les activités de l'école, nous tenons à remercier quelques parents qui se portent toujours volontaires pour accompagner nos enfants à la piscine le mardi. Cette présence reste primordiale pour la sécurité de nos enfants.
L'été dernier, nous avons procédé à la rénovation des canalisations des eaux pluviales dans la cour. Un problème récurrent que nous avons constaté depuis plusieurs mois avec une cour partiellement inondée lors des fortes pluies. Au nom des bureaux, nous tenons vivement à remercier les parents d'élèves qui ont donné de leur temps pour ce chantier.

Pour information, des matinées travaux sont régulièrement organisées soit pour nettoyer, rénover, voire réparer dans l'enceinte de l'école. Nous comptons bien entendu vivement sur l'investissement des parents d'élèves mais aussi sur les papys, mamies et toutes personnes souhaitant donner un peu de leur temps et de leurs compétences à l'entretien de notre école. Pour tous renseignements, merci de contacter Dominique DANY (président OGEC) au 0673981933.

Nous avons 3 associations au service de l'école Sainte-Anne :

- ▶ l'OGEC (Organisme de Gestion),
- ▶ l'APEL (Association des Parents d'élèves),
- ▶ l'AEP (Propriétaire de l'école).

Lors de notre assemblée du 21 novembre dernier, nous avons exposé le bilan et le fonctionnement des 2 associations (APEL et OGEC) ainsi que les projets scolaires à venir.

Nous avons également renouvelé les bureaux avec 2 nouveaux membres dans chaque association (nous les remercions de leur engagement).

Voici la composition des 2 bureaux :

OGEC

Dominique Dany	-	Nathalie Chamillard	-	Mickaëlle Guillemot
Nicolas Morin	-	Anthony Poyac	-	Sylvain Guillotin
Lætitia Martin	-	Mathilda Salaun	-	Karine Tremelo
Aurélien Chevalier	-	Magali Terrien	-	Pierre Guidoux



LA VIE ASSOCIATIVE

APEL

Sylvie Tramhel	-	Thierry Hedan	-	Delphine Guyot
Chantal Bourdon	-	Séverine Briend	-	Christelle Picard
Paul Thomas	-	Marina Louet	-	Marie-Jo Desbois
Catherine Hoehlinger	-	Stéphanie Jolly	-	Estelle Régent

Lors de la rentrée scolaire un pot d'amitié a été organisé par l'APEL pour souhaiter la bienvenue aux parents et nouveaux parents d'élèves. Ce pot s'est déroulé dans la convivialité.

Nous sommes satisfaits de la participation au repas du moules frites qui a eu lieu le 11 octobre 2014. Nous avons fait 364 repas. Merci aux membres des bureaux et parents d'élèves qui ont participé au bon déroulement de cette soirée.

Nous remercions aussi les différentes associations ainsi que la mairie pour leur soutien financier.

Le spectacle de fin d'année est organisé et financé par l'APEL, il a eu lieu le 18 décembre dernier le thème était « La Lettre au Père Noël » avec comme invité surprise le Père Noël qui avait sa hotte remplie de cadeaux pour le plus grand bonheur des enfants.

Vous pouvez dès à présent réserver votre samedi 13 juin 2015. Les enfants seront heureux de vous présenter le spectacle de fin d'année scolaire suivi du traditionnel « cochon grillé ».

L'équipe enseignante cherche toujours à dynamiser notre école par différentes actions qui se déroulent toute au long de l'année. Pour cette année 2014/2015 voici les différentes activités à venir :

Deux thèmes rythment cette année 2014-2015 : le temps et les métiers.

Le temps :

Le 07 octobre, les élèves de maternelle ont bénéficié d'une animation « Monde et nature » dont le thème était « Lili grandit : aujourd'hui, c'est son anniversaire »

Une exposition au niveau du réseau aura lieu les samedi et dimanche 27 et 28 février à la salle des Sources à Malestroit.

La sortie scolaire nous emmènera à Poul-Fétan le jeudi 25 juin pour les primaires et le vendredi 26 juin pour les maternelles.

Les métiers :

Au cours des prochains mois, nous ferons appel à des professionnels pour qu'ils nous expliquent leur métier. Le carnaval et le spectacle de fin d'année seront sur ce thème.

D'autres activités sont également prévues :

► Des projets d'écriture sont en cours. Les CM participent à un projet d'écriture « à plusieurs mains » en collaboration avec les écoles de Pleucadeuc et Malestroit et le collège St Julien. Quant aux élèves du CP au CE2, ils participent à un concours sur le thème des contes.

► Comme tous les ans, les élèves bénéficieront d'une séance au cinéma de Malestroit.

► Des sorties sportives auront lieu au troisième trimestre sur le réseau.

► Les élèves de Cycle 3 passeront pour certains leur permis piéton, pour d'autres leur permis vélo et ils auront une initiation aux gestes de premiers secours.

Merci à tous les membres des bureaux pour leur dévouement, leur bonne humeur et leur investissement au sein de l'école. Cet engagement est riche tant sur le plan personnel qu'associatif.

Au nom des membres de l'OGEC et de l'APEL, nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur et une bonne et heureuse année.

Dominique DANY Sylvie TRAMHEL
Président de l'OGEC Présidente de l'APPEL

LA VIE ASSOCIATIVE

L'ATELIER PAS A PAS

Cette année la porte ouverte de l'atelier s'est déroulée en juin. Comme chaque année les boulangers se sont mis au fournil dans un cadre aménagé pour l'occasion, entre exposition de créations diverses (paniers, peintures) et scène champêtre pour accueillir Gaëlle Sara, auteur interprète (chanteuse violoncelliste ukulélé) connue dans la région. Sa prestation a été vraiment appréciée de tous. La soirée s'est clôturée dans la bonne humeur après un repas partagé en plein air.

D'ores et déjà nous vous convions à la prochaine porte ouverte de juin 2015.

L'atelier ne s'est pas contenté d'ouvrir ses portes mais également d'aller vers d'autres lieux : portes ouvertes de l'atelier de Guillac, de Sene, d'Orchis autre atelier de l'association Pas à pas à Muzillac, visite sur les bords de la ria d'Etel, expo photos de la Gacilly...

Par ailleurs les activités se poursuivent sur le site ; entre le jardin, la cuisine, la boulangerie, les ateliers d'expressions et les actions autour de la santé. L'atelier a, pour la 2ème

année, participé à la fête de la soupe à La Gacilly. Nous rappelons que cet atelier multi activités est ouvert pour les personnes au RSA et en AAH (Allocation Adulte Handicapé) orientés par un référent social (assistante sociale ou infirmiers).

Si vous souhaitez en savoir plus sur cet atelier multi-activités, n'hésitez pas à nous contacter à :

Atelier pas à pas

la ville Robert - 56140 Ruffiac

Tél : 02 97 93 73 78

(ouverture lun / mar / jeu / ven de 9h à 16h30)

Site internet : atelierpasapas@free.fr

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.



MAISON FAMILIALE DU VAL D'OUST

La Maison Familiale du Val d'Oust est un établissement scolaire de la commune de Ruffiac qui propose des parcours de formation par alternance : 4ème, 3ème, CAP service aux personnes et Bac Pro services aux personnes et aux Territoires. L'alternance s'effectue sous statut scolaire : les élèves sont en stage en entreprise une semaine sur 2 tout au long de l'année ce qui leur permet d'affiner leur projet professionnel.

En 4ème et en 3ème, l'alternance une semaine sur deux permet de découvrir le monde de l'entreprise et de commencer à se déterminer pour une orientation future vers un métier. Tout type d'entreprise peut servir de support de stage, avec des conventions adaptées aux jeunes de cet âge.

En CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle), les jeunes acquièrent une expérience et un diplôme en deux ans qui leur permet d'accéder au monde du travail ou de poursuivre leurs études. Les stages s'effectuent auprès d'enfants, de personnes âgées et dans le domaine de la vente en commerces de proximité.

En Bac Pro, les lycéens sont formés pendant trois ans aux métiers des services (structures d'accueil d'enfants, personnes âgées, de services, en collectivités, syndicats d'initia-

tive...). L'insertion professionnelle est très bonne car en trois ans, les jeunes ont capitalisé près de 60 semaines de stages dans le domaine professionnel qu'ils souhaitent investir : c'est une vraie expérience professionnelle très appréciée des entreprises.

La MFR a engagé depuis un an des orientations de développement de son offre de formation, des aménagements extérieurs ont été réalisés avec le concours de la commune et en partenariat avec d'autres établissements.

Les actions et projets sont nombreux pour les jeunes : depuis cette année, un partenariat avec le club de Roller de St Marcel permet aux internes de s'initier à cette pratique une fois par semaine.

Un voyage en Haute Savoie est prévu pour les 4ème et 3ème en février et en Normandie pour les élèves de seconde.

Les CAP quant à eux sont sur un projet de création d'une mini-entreprise et participeront au championnat régional en mai.





LA VIE ASSOCIATIVE

POURQUOI PAS ?

Depuis le mois de juillet, le sentier des machines compte un nouveau semoir entre Rangera et le Soudouzin.

Le plan du sentier est disponible à la mairie pour les personnes qui souhaitent découvrir ce parcours en famille ou entre amis. Une belle promenade pour découvrir ou redécouvrir certains lieux et points de vue sur la commune.

En septembre, la troupe de théâtre « Et Pourquoi Pas en rire ? » a repris le chemin des planches pour préparer une nouvelle pièce d'Yvon Taburet intitulée « Vous êtes ici chez vous ».

Le thème : Il n'est pas toujours aisé de voir « débarquer » ses enfants devenus adultes, surtout lorsque les événements de la vie obligent à cohabiter en bonne intelligence entre caractères bien trempés.

Pour découvrir la pièce et passer un bon moment de détente, rendez-vous à la salle polyvalente de Ruffiac aux dates indiquées sur l'affiche ci-jointe.



L'association s'est également remise au travail pour préparer le photopiste qui aura lieu en mai 2015. Ce jeu est ouvert à tous, et permettra à chacun de mieux connaître le patrimoine de la commune.

FORLANE

Encore une année qui se termine ! Avant d'accueillir la nouvelle année, il est de tradition de faire le bilan.

2014 aura été une année mitigée. Tout d'abord, elle nous laisse un goût amer, car nous avons perdu récemment un ami et un pilier de la chorale FORLANE.

Mais elle aura aussi été une année d'enchantement (si je puis me permettre !), car nous éprouvons toujours le même plaisir à se retrouver pour chanter autour de Florence.

Plaisir aussi à effectuer quelques représentations :

En mai, dans le cadre de la manifestation "Arts mêlés" à Ploërmel, nous avons chanté à l'église de MONTERREIN avec la chorale "Esperluette".

En Octobre, dans le cadre de "la semaine bleue", c'est à la salle des fêtes de MALESTROIT que FORLANE s'est produite ;

Enfin comme à l'habitude en cette fin d'année, nous préparons notre répertoire de chants de Noël pour 3 représentations :



- ▶ Le 19 Décembre à 20h 30 à l'église de St NICOLAS DU TERTRE au profit de la "ligue contre le cancer",
 - ▶ Le 21 Décembre à 20h 30 également à l'église de St LAURENT SUR OUST,
 - ▶ Et le 21 Décembre à partir de 16h à la chapelle St BARTHELEMY de Gorays à PLEUCADEUC.
- En attendant de vous retrouver pour d'autres manifestations, les membres de FORLANE vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous offrent tous leurs vœux de bonne et heureuse année 2015.

Le bureau



LA MÉDIATHÈQUE

Horaires

- Mardi de 16h30 à 18h30 (fermé pendant les vacances scolaires)
- Mercredi de 15h à 16h30
- Vendredi de 16h30 à 17h30
- Samedi de 10h à 12h

Tarif 2015

- 15 € par an, par famille.

Conditions de prêt

- 3 ouvrages par personne pour un mois
- 1 DVD par personne pour une semaine

Nous contacter

- Téléphone : 02.97.93.73.71
- Mail : biblio.ruffiac@wanadoo.fr
- Site internet : <http://www.mediathequeruffiac.jimdo.com>



Animations

- Rencontre des lecteurs – le 1er samedi de chaque mois de 10h30 à 11h30
- Rencontre de tous ceux qui veulent échanger sur leurs lectures :
On échange sur nos coups de coeur, désillusions, interrogations.
On vient se ressourcer en cas de désert littéraire momentané.
On vient donner des idées de lecture, la question clé étant "Qu'est-ce que je peux proposer aux autres? "
On peut suggérer des achats de document, on peut amener ses livres favoris et même en lire des extraits.
On peut arriver ou partir quand on veut.
On peut participer...on peut même se taire...
On peut amener ses amis, ses voisins proches ou lointains.
Ne compte que le plaisir de partager !
A la fin des rencontres, les suggestions seront les bienvenues.

- Animation de Noël

Près d'une trentaine d'enfants encore cette année a répondu présente le samedi 20 décembre pour l'atelier de Noël.
Au menu : cartes à gratter, confection de sapin en papier et guirlandes !

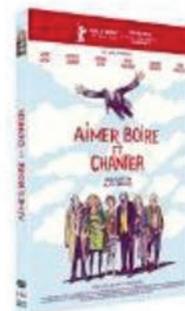
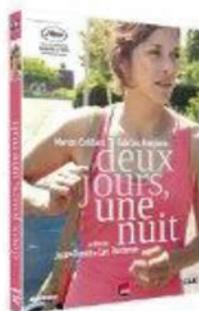
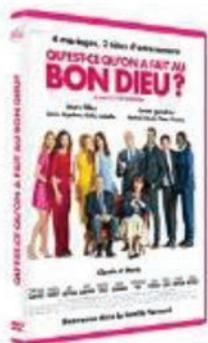




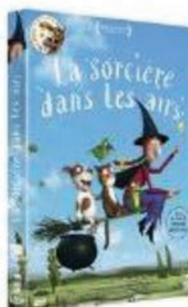
LA MÉDIATHÈQUE

Nouveautés

DVD Adulte



DVD Jeunesse



Livres Adulte



La faiseuse d'anges, Camilla LÄCKBERG.

Pâques 1974. Sur l'île de Valö, aux abords de Fjällbacka, une famille disparaît sans laisser de traces. La table du dîner est soigneusement dressée, mais tous se sont volatilisés, à l'exception de la fillette d'un an et demi, Ebba. Sont-ils victimes d'un crime ou sont-ils tous partis de leur plein gré ? L'énigme ne sera jamais résolue. Des années plus tard, Ebba revient sur l'île et s'installe dans la maison familiale avec son mari. Les vieux secrets de la propriété ne vont pas tarder à ressurgir?

Pas pleurer, Lydie SALVAYRE.

Deux voix entrelacées. Celle, révoltée, de Bernanos, témoin direct de la guerre civile espagnole, qui dénonce la terreur exercée par les Nationaux avec la bénédiction de l'Église contre «les mauvais pauvres». Celle, roborative, de Montse, mère de la narratrice et «mauvaise pauvre», qui a tout gommé de sa mémoire, hormis les jours enchantés de l'insurrection libertaire par laquelle s'ouvrit la guerre de 36 dans certaines régions d'Espagne, des jours qui comptèrent parmi les plus intenses de sa vie. Deux paroles, deux visions qui résonnent étrangement avec notre présent et qui font apparaître l'art romanesque de Lydie Salvayre dans toute sa force, entre violence et légèreté, entre brutalité et finesse, porté par une prose tantôt impeccable, tantôt joyeusement malmenée.



Dans la ville d'Angers

1. Dans la ville d'Angers
Il y a une jolie fille (bis)
Blanche comme la neige.
Trois garçons capitaines
S'en vont lui faire la cour.
2. Le plus jeune des trois
L'a prise par sa main blanche (bis)
Montez ! Montez, la Belle !
Sur mon cheval grison.
A Paris vous emmène
Rejoindre le bataillon.
3. Quand elle fut à Paris,
A Paris la grand'ville (bis)
Soupez ! Soupez, la Belle !
Soupez avec plaisir !
Avec ces capitaines,
Vous passerez la nuit.
4. Au milieu du repas
La belle tomba morte (bis)
Sonnez ! Sonnez, clochettes !
Sonnez bien tristement !
Ma maîtresse, elle est morte.
J'en ai le coeur dolent.
5. Où l'enterrerons-nous ?
Cette aimable princesse (bis)
Dans le jardin d'son père,
Sous les lauriers fleuris.
Nous prierons Dieu pour elle,
Qu'elle aille au paradis.
6. Trois jours après sa mort
Son père s'y promène (bis)
Ouvrez ! Ouvrez la terre !
Mon père si vous m'aimez.
J'ai fait trois jours la morte
Pour mon honneur garder.



Morbihan
Industries Bretonnes. - Les Sabotiers

01 - 600 - Bailly et Chamarre, phot.-édit., Ploermel

« Atelier de sabotiers à Ruffiac - Années 1900 »

10 - RUFFIAC - Place du Château-d'Eau

